

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 58 (1996)
Heft: 3

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

giratoires posent aux véhicules agricoles et relate les actions menées dans ce sens. Au terme de cette assemblée générale, les membres de la section réalisent à l'unanimité, dans le cadre d'élections statutaires, Emile Battiaz, Hubert Dethurens et Michel Reidlinger.

Remorques taxées

Seules les remorques agricoles tractées par des véhicules automobiles dotés de quatre roues motrices et dépassant 30 km/h sont concernées par une immatriculation obligatoire, sanctionnée par la délivrance d'un permis de circulation et d'une plaque de contrôle verte. Une plaquette du constructeur devra être fixée à la remorque: elle comprendra le numéro du châssis, le nom du constructeur ou la marque de fabrique, l'année de construction et le poids total garanti. D'autres points techniques très précis sont désormais répertoriés pour les installation de freins, de l'éclairage, des pneumatiques, etc. Le prix total de l'opération – visite et plaque de contrôle comprises – devrait s'élever à environ 240 francs. Le déplacement comprend un forfait pour plus de trois véhicules contrôlés.

Des difficultés annoncées

Fernand Cuche secrétaire de l'UPS, constate, avec une certaine amertume, le désengagement de l'Etat par rapport aux agriculteurs qui n'ont, certainement pas encore tout à fait bien compris l'ampleur de cet abandon. La situation est aggravée par le tourisme alimentaire et par le quasi monopole des plus gros distributeurs qui savent créer, artificiellement, des scénarios de surproduction comme on le voit actuellement dans le domaine de la viande. Pour lutter contre tous les facteurs qui laissent entrevoir un avenir difficile, l'orateur préconise de mettre en place des équipes performantes et formées pour se charger de la gestion de l'offre, d'axer les efforts sur le développement d'une éthique professionnelle de premier ordre et de développer la solidarité.

Charles Bosson, président, qui avec Willy Streckeisen, directeur, représentent la Chambre genevoise d'agriculture, souligne en substance que, malgré quelques divergences sur la forme,

Genève est, sur le fond, parfaitement en harmonie avec des idées qui visent la valorisation et la protection de tous les métiers de la terre. John Dupraz, conseiller national, refuse, quant à lui, que l'agriculture soit à la merci des politiciens. Le GATT-OMC n'est pas une bonne chose pour l'agriculture. Il évoque en cela la politique à court terme des USA qui vont diminuer sensiblement le pourcentage de leurs terres en jachères dans le but d'en retirer un profit immédiat.

Ne pas se laisser dicter sa conduite,

faire comprendre aux consommateurs que les prix pratiqués découlent normalement de la qualité des produits et des très hautes exigences suisses en matière de salaire des employés et de protection de la nature sont autant de nécessités de survie.

Le monde agricole est devant un «challenge»: il doit désormais faire preuve d'imagination et de dynamisme pour relever le grand défi de cette fin de siècle et conquérir, à l'échelle européenne et mondiale, la place importante qui lui revient de droit. AGRI

VD



L'assemblée au Moulin de Chiblins

C'est le 26 janvier dernier que la section vaudoise de l'ASETA a tenu ses assises annuelles. Son effectif est en légère diminution: une cinquantaine de membres ont quitté la section pour cause de remise de domaine, AVS, etc. Dans son rapport 1993, le président Charly Roulin avait écrit que jamais, de mémoire d'homme, l'agriculture n'avait été aussi maltraitée. Aujourd'hui, il ne peut plus dire «jamais» puisque ce mauvais traitement s'accélère: retenues sur le blé, baisses sur les betteraves sucrières et nouvelle baisse de 10 centimes sur le lait prévue pour le 1^{er} mars 1996. Il déplore la distance, pour ne pas dire le fossé, qui sépare les paysans des directeurs d'organisation. Le salaire au mérite devrait aussi être appliqué aux cols blancs! Enfin, Charly Roulin ne se laisse pas emporter et remercie tous les membres de la section Vaud qui forment une bonne équipe.

Activités 1995

Les contrôles de pulvérisateurs effectués par les moniteurs de Grange-Verney, M. Pichonnat et F. Meyer continuent de répondre à un réel besoin. Ces tests sont faits en collaboration avec la vulgarisation vaudoise, la section se contentant de mettre à disposition le

matériel et de délivrer la vignette. Quant au permis G, les cours de préparation à l'examen pour jeunes conducteurs de tracteurs (permis G) suisses et étranger ont remporté un vif succès: 132 jeunes et 12 employés étrangers ont obtenu leur permis de conduite pour tracteurs. Néanmoins, les interprètes n'étant plus tolérés pendant les examens, les candidats ne sachant ni lire ni écrire ne seront plus acceptés. Ils bénéficieront d'une filière spéciale, prévue par le Service des automobiles de la Blécherette.

Un programme d'activité chargé

Cette année, en marge des activités évoquées plus haut, la section vaudoise va mettre sur pied une démonstration de machines à travailler le sol et de semis directs. Bien entendu, cela après les moissons! D'autre part, un projet de semis de betteraves sucrières avec suivi jusqu'à la récolte est prévu pour le printemps 1997. Mais la tâche la plus importante de la section en 1996 sera sans doute la préparation d'un événement qui se produit en terre vaudoise environ tous les 15 à 20 ans: ils s'agit en effet d'accueillir les délégués suisses de l'ASETA qui se réunissent chaque année pour leur assemblée. Ainsi, ce n'est pas moins de 250 personnes qui se retrouveront à l'Expo-Hôtel d'Yverdon-les-Bains les 20 et 21 septembre prochains. Le comité a donc du pain sur la planche.

En fin d'assemblée, Victor Bertschi présente brièvement le Musée romand de la machine agricole et une visite guidée a lieu en début d'après-midi.

AGRI

Cours permis G voir page 23.